



**FOND DE PLAN**  
Composé sur la base du PCN 2011, de la BD-LTC 2009, de FOBS 1999, de l'Orthophoto 2010, de l'inventaire de terrain 2012

- Limite communale
- Limite parcellaire
- Cours d'eau
- Bâtiment existant
- Courbe de niveau

**PROJET D'AMENAGEMENT GENERAL**

**ZONES URBANISEES OU DESTINEES A ETRE URBANISEES**

**ZONES DESTINEES A RESTER LIBRES**

- AGR Zone agricole
- FOR Zone forestière \*
- VERDU Zone de verdure

**Remarque importante:**  
\* Les zones forestières sont indiquées sur base de FOBS 1999 actualisée sur base de l'orthophoto 2010 dans et sur le pourtour direct des agglomérations existantes et des zones destinées à être urbanisées. La délimitation des zones forestières à l'égard des zones urbanisées ou destinées à être urbanisées est indicative et doit faire, le cas échéant, l'objet d'un examen sur le terrain.

**ZONES SUPERPOSEES**

- Zone de risques naturels prévisibles  
zone inondable (source : Adm. Gestion de l'Eau, TIMIS, crue centennale 2009)

**ZONES OU ESPACES DÉFINIS EN EXÉCUTION DE DISPOSITIONS LÉGALES, RÉGLEMENTAIRES OU ADMINISTRATIVES SPÉCIFIQUES RELATIVES :**

- à l'aménagement du territoire
- à la protection de la nature et des ressources naturelles
- à la protection des sites et monuments nationaux

**Ref. : 64C/002/2013**

Saisine du Conseil Communal	13/09/2013
Avis de la Commission d'Aménagement	15/01/2014
Avis du Ministre ayant la protection de la nature dans ses attributions	21/01/2014
Vote du Conseil Communal	29/03/2014
Approbation du Ministre ayant l'aménagement communal et le développement urbain dans ses attributions	23/10/2014
Approbation du Ministre ayant la protection de la nature dans ses attributions	30/04/2014

© PCN - ORIGINE CADASTRE ; DROITS RÉSERVÉS À L'ÉTAT DU GRAND DUCHÉ DE LUXEMBOURG (2000) - Extrait 2011 (01.12.2011) - < COPIE ET REPRODUCTION INTERDITES >

© BD-LTC - ORIGINE CADASTRE ; DROITS RÉSERVÉS À L'ÉTAT DU GRAND DUCHÉ DE LUXEMBOURG (1997) - 2009 - < COPIE ET REPRODUCTION INTERDITES >

© FOBS 1999 - ORIGINE MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DES INFRASTRUCTURES ; DROITS RÉSERVÉS À L'ÉTAT DU GRAND DUCHÉ DE LUXEMBOURG (2002) - < COPIE ET REPRODUCTION INTERDITES >

© NATURA 2000 - ORIGINE MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DES INFRASTRUCTURES ; DROITS RÉSERVÉS À L'ÉTAT DU GRAND DUCHÉ DE LUXEMBOURG (2004) - < COPIE ET REPRODUCTION INTERDITES >

MAÎTRE D'OUVRAGE:

**ADMINISTRATION COMMUNALE DE REISDORF**

PROJET:

**PLAN D'AMENAGEMENT GENERAL**

OBJET:

PROJET D'AMENAGEMENT GENERAL  
PLAN D'ENSEMBLE

IND.	DATE	DESSIN		CONTROLE		VALIDE		MODIFICATIONS
		INITIALE	VISA	INITIALE	VISA	INITIALE	VISA	
E								
D								
C	10/03/2011	GxFO		CxW		CxP		suite aux réclamations et avis CA et MDI en date des 15/01/2014 et 21/01/2014
B	15/05/2013	GxFO		CxW		CxP		Adaptation suivant PAG
A	15/03/2010	GxFO		BxW		CxP		Suite à l'avis du CA du 22/01/2010

/ 24/01/2008	GxFO	BxW	CxP	1/10000	22.dwg	E061076-22	C
--------------	------	-----	-----	---------	--------	------------	---

**TR-ENGINEERING**  
Ingénieurs-conseils

86-88, rue de l'Égalité  
L-1456 LUXEMBOURG

Tel.: (+352) 49 00 65 1  
Fax.: (+352) 49 25 38  
e-mail: tr-engineering.lu